

La **CFDT Framatome**, par cette communication, souhaite faire un point d'étape sur les négociations en cours de la convention collective de la métallurgie.

→ RAPPEL :

Commencée il y a 5 ans, cette négociation a pour ambition de regrouper les 76 conventions collectives territoriales, la convention nationale de la sidérurgie et celle des ingénieurs et cadres en une seule convention nationale. Certaines d'entre elles datent de plus de 40 ans !

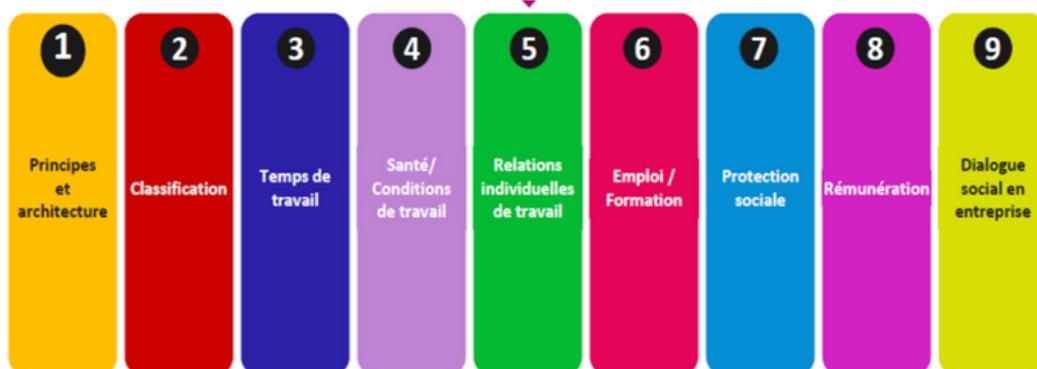
→ LES GRANDS PRINCIPES :

L'ensemble des thèmes contenus dans les différentes conventions actuelles ont été extraits et chacun a fait l'objet de négociations. 9 thèmes ont donc été dépoussiérés pour améliorer le système de classifications, prendre en compte les métiers d'aujourd'hui et de demain et tenir compte des évolutions du travail et de son organisation.

→ LES OBJECTIFS DE LA CFDT :

- Obtenir une convention collective nationale de haut niveau applicable à tous les salariés de la Métallurgie.
- Améliorer le système de classifications en proposant un système unique pour les cadres, les ouvriers et les techniciens plus précis et plus transparent que le système actuel.
- Obtenir une protection sociale de bon niveau pour tous les salariés de Métallurgie, notamment dans les PME/TPE.

→ LES THEMES DE NEGOCIATION :



Thème par thème, les textes ont été négociés et placés en réserve, c'est le cas à date, des thèmes 1 à 6. Une fois tous les thèmes négociés, la **CFDT** analysera alors chaque sujet afin de vérifier que l'équilibre global prend en compte l'intérêt collectif des salariés de la Métallurgie.

→ QUELLES CONSEQUENCES EN CAS DE SIGNATURE :

Si cette négociation venait à aboutir, le calendrier déjà négocié prévoit une mise en œuvre complète au 1er janvier 2024. Dès maintenant, un travail important est réalisé par les équipes **CFDT** sur les territoires autour du thème des classifications et de la rémunération afin que chaque salarié soit gagnant.

→ QUELLES CONSEQUENCES POUR LES SALARIES FRAMATOME :

Les accords centraux et d'établissements sont déjà au dessus des actuelles conventions de la Métallurgie des différents territoires. En cas de modification, nos accords continueront à produire leurs effets, l'impact devrait donc être nul pour les salariés **Framatome**. De plus, des discussions se tiendront avec la Direction Générale afin de tenir compte des évolutions et de maintenir nos acquis sociaux !

→ EN CONCLUSION :

Quand certains surfent sur les peurs pour survivre, la **CFDT** travaille, négocie et obtient des avancées pour tous les salariés de la Métallurgie. Nous sommes à l'aube de l'année 2022, il est temps d'adapter nos conventions vieillissantes pour être en adéquation avec la réalité d'aujourd'hui ! Prochainement, un dossier complet et détaillé sur ce sujet sera disponible sur notre site internet www.cfdtframatom.fr

